# Êtes-vous en situation de handicap ? Est-ce que quelqu'un vous a déjà blessé, s'est mal conduit envers vous, ou a profité de vous ?

Si cela vous est arrivé, vous pouvez avoir besoin d'un soutien émotionnel ou d'aide pour protéger vos droits. Vous avez accès à des services d'accompagnement gratuits, indépendants et confidentiels pour vous aider.

## Soutien émotionnel

L'accompagnement psychologique peut aider les personnes en situation de handicap, leurs familles et aidants.

Un conseiller peut vous aider à :

* discuter de vos sentiments et émotions dans un cadre sûr et confidentiel,
* résoudre un problème ou un sujet de préoccupation,
* identifier d'autres soutiens concrets auxquels vous pouvez avoir accès.

## Groupes de défense

Les groupes de défense peuvent aider les personnes en situation de handicap, les membres de leur famille ou leurs aidants agissant en leur nom.

Un défenseur des droits peut vous aider à :

* protéger vos droits,
* résoudre des problèmes,
* trouver des aides à la communication,
* accéder à d'autres aides comme des services juridiques ou financiers.

Cet accompagnement est également accessible pour les personnes qui envisagent de prendre part à la Commission royale sur le handicap (*Disability Royal Commission*). Vous pouvez prendre le temps d'y réfléchir.

***Cet accompagnement est là pour vous, au moment où vous   
êtes prêt.***

Contacter le service national de conseil et d'orientation (*National Counselling and Referral Service*) au **1800 421 468** ou **02 6146 1468** ou consulter [dss.gov.au/disability-royal-commission-support](http://dss.gov.au/disability-royal-commission-support).

**Si vous êtes actuellement victime d'une forme de violence ou de maltraitance, ou si vous êtes inquiet pour votre sécurité, appelez la police au 000.**

## Accessibilité

Vous trouverez sur notre site davantage d'informations sur les aides disponibles dans des formats d'accès facile, par exemple sous forme facile à lire (*Easy Read*), en Auslan, ou des traductions sur :   
[dss.gov.au/disability-royal-commission-support](http://dss.gov.au/disability-royal-commission-support)

Les personnes sourdes, malentendantes et/ou qui ont un trouble de la parole peuvent nous contacter par l'intermédiaire du service national de relais (*National Relay Service*, NRS). Merci d'appeler le 133 677.

Si vous avez besoin d'aide dans une autre langue, vous pouvez utiliser gratuitement le service de traduction et d'interprétation (*Translating and Interpreting Service, TIS National*). Vous pouvez appeler :

* le 1800 421 468 et demander un interprète, le conseiller s'occupera de l'organisation ; ou
* TIS National au **131 450** et demander à être connecté au **1800 421 468.**

## Ce qu'il faut faire pour obtenir de l'aide

Contacter le service national de conseil et d'orientation (*National Counselling and Referral Service*) au **1800 421 468** pour demander un accompagnement psychologique ou d'être mis en contact avec un conseiller ou un défenseur des droits proche de chez vous. Disponible de 9 h à 18 h du lundi au vendredi, et de 9 h à 17 h le week-end et les jours fériés.

Vous pouvez également trouver les coordonnées de services d'accompagnement sur notre site:   
[dss.gov.au/disability-royal-commission-support](http://dss.gov.au/disability-royal-commission-support)

Des mesures d'accompagnement sont à votre disposition.

NDAP – National Disability Advocacy Program

Blue Knot Foundatiopn – National Centre of Excellence for Complex Trauma

Australian Government